

Titre professionnel agent de propreté et d'hygiène

Certifiante

Contrat appr.

Réf. : 25181548F — Mise à jour : 12 novembre 2025

Organisme responsable : **CLPS Direction Générale**

Contenu

Objectifs

L'agent de propreté et d'hygiène organise sa prestation en fonction d'une fiche de poste issue d'un cahier des charges ; dans les locaux à risque de biocontamination, il se conforme aux protocoles. Il utilise des produits et des matériels de nettoyage adaptés aux prestations. Tout au long de son service, il travaille dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et respecte les principes d'économie d'effort dans l'utilisation de matériels et machines de nettoyage. Dans une démarche de développement durable, il intègre les écogestes aux modes opératoires et techniques.

Il nettoie manuellement des surfaces, assure l'entretien de sanitaires et des prestations de bionettoyage dans des environnements spécifiques. Il met en oeuvre des prestations de nettoyage ou de remise en état mécanisés de surfaces salies ou ayant subies des altérations.

L'agent de propreté et d'hygiène maintient son matériel en état de propreté et en assure l'entretien courant. L'agent contrôle visuellement le résultat de son travail et ajuste sa prestation si nécessaire. Il assure, auprès du client et du hiérarchique, la traçabilité de la prestation par un cahier de liaison ou un support numérique. Il signale tout dysfonctionnement à sa hiérarchie.

L'agent de propreté et d'hygiène porte une tenue de travail et des équipements de protection individuelle adaptés.

L'emploi s'exerce de plus en plus en journée, en fonction de la prestation et de l'utilisation des locaux, les horaires peuvent être décalés avec des amplitudes importantes. Il travaille seul ou en équipe.

L'activité s'exerce principalement à l'intérieur, éventuellement sur plusieurs sites différents. Elle nécessite une condition physique permettant l'utilisation de matériels mécanisés. Elle exige une station debout prolongée avec un rythme de travail parfois soutenu.

Programme

Module 1 - Intégration, positionnement et contractualisation

Module 2 - Connaissance du métier et du secteur

Module 3 - Prévention des risques liés à l'activité physique

Module 4 - Techniques de recherche d'emploi et accompagnement vers l'emploi

Module 5 - BLOC 1 : Réaliser une prestation de nettoyage manuel

Réaliser le nettoyage manuel des surfaces - Réaliser le nettoyage manuel des sanitaires - Réaliser le bionettoyage en environnement spécifique dans le respect des protocoles

Module 6 - BLOC 2 : Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés

Réaliser le nettoyage mécanisé - Réaliser une remise en état mécanisée

Module 7 - Préparation du dossier professionnel et validation

Module 8 (Optionnel) - Remise à niveau des compétences socles des métiers de la propreté

Application en entreprise

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
-----------------	------------------

Sans niveau spécifique

Niveau CAP, BEP

Liste des certifications

Titre professionnel agent de propreté et d'hygiène

Code RNCP : 37872

Métiers associés

J1301 — Personnel polyvalent des services hospitaliers

K2202 — Lavage de vitres

K2204 — Nettoyage de locaux

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2092514	Présentiel	Rennes	04/01/2026	30/12/2026

Source : GREF Bretagne #25181548F